Le Club Habitat Social pour la Ville [1] organise à Paris, le 13 novembre, une journée-débat « Politique de la Ville : Quoi de neuf pour les organismes HLM ?» avec la participation de la secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville, Madame El Khomri.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a été adoptée le 21 février 2014. Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, a présenté le mardi 17 juin 2014 la nouvelle géographie prioritaire, comprenant désormais 1 300 quartiers. L'arrêté relatif à la liste des quartiers prioritaires qui seront visés par le plan national de renouvellement urbain est attendu pour la fin de l'année. La nouvelle loi dessine une géographie prioritaire simplifiée, fondée sur la mesure de l'écart de développement économique et social des quartiers concernés, appréciée au moyen d'un critère unique, tiré du niveau de revenu des habitants. L'objectif af fiché est, clairement, celui d'un resserrement de la géographie prioritaire en vue de concentrer les crédits sur les quartiers les plus pauvres, qu'ils soient des quartiers d'habitat social ou non.

La loi prévoit, par ailleurs, que la politique de la ville sera mise en oeuvre au moyen de la conclusion de nouveaux contrats de ville, que pourront signer les organismes de logement social. De quels moyens les organismes disposeront-ils demain pour mettre en oeuvre ces contrats et faire face aux enjeux qu'ils rencontrent chaque jour sur le terrain ? Quelle sera leur place dans ces nouveaux contrats, conclus pour une durée de 6 ans à l'échelle intercommunale entre l'Etat, la ou les communes et l'EPCI, mais aussi, le cas échéant, la Caisse des Dépôts et Consignations, les chambres consulaires et les sociétés d'économie mixte ?
Comment peuvent-ils se saisir, à leur échelle, de l'ambition affichée d'un renforcement de la concertation et de la participation des habitants à travers la mise en place des conseils de citoyens dans les quartiers prioritaires par exemple ?

La journée-débat aura pour principal objectif d'identifier les leviers dont les organismes pourront se saisir pour poursuivre leur implication dans les projets de transformation du fonctionnement et de l'image des quartiers en politique de la ville dont ils sont des acteurs majeurs.

HSV - 2, rue Lord Byron – 75008 PARIS – Tél. 01.40.75.50.01
secretariat@habitat-social-ville.org [2]

Type d'actualites: Actu pour l'agenda [3]
Dates: Jeudi 13 novembre 2014 - 01:00
Lieu: Paris (Hôtel Kyriad Paris Est)
Fichiers joints: 01_-_hsv_-_programme_journee_debat_du_13_novembre_14_-_def.pdf [4]
bulletin_inscription_13_11_2014.pdf [5]
Thématiques: Politique de la ville - DSU [6]
Publié le 21 octobre 2014

URL de la source (modifié le 21/10/2014 - 09:31): https://www.irev.fr/actualites-0/journee-debat-politique-de-la-ville-quoi-de-neuf-pour-les-organismes

Liens
[1] http://www.habitat-social-ville.org/
[2] mailto:secretariat@habitat-social-ville.org
[3] https://www.irev.fr/taxonomy/term/4315
[4] https://www.irev.fr/sites/default/files/01_-_hsv_-_programme_journee_debat_du_13_novembre_14_-_def.pdf
[5] https://www.irev.fr/sites/default/files/bulletin_inscription_13_11_2014.pdf
[6] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692